



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration FSU

CAPA RECOURS du jeudi 8 Février 2024

Alors que l'Éducation Nationale traverse une crise de recrutement sans précédent, et que notre ministère n'est plus capable depuis plusieurs rentrées de mettre un professeur devant chaque élève, les réponses du gouvernement sont à nouveau et comme d'habitude hors sol et déconnectées de la réalité du terrain. Seule surprise, le gouvernement confirme et assume enfin sa vision réactionnaire et passéiste d'une école qui se construit contre les élèves, contre les personnels, contre toute ambition sociale et démocratique et qui encore une fois favorise le privé au détriment de l'enseignement public et laïque.

A la prochaine rentrée scolaire, il n'y aura donc pas un enseignant devant chaque classe, mais ne nous emballons pas ils auront des uniformes.

A la fin de cette année scolaire, les élèves de seconde perdront donc deux semaines de cours, mais heureusement ils auront un stage de découverte du monde du travail - si leurs parents disposent d'un réseau de connaissances suffisant pour trouver un tuteur- ou à défaut -et sous conditions de nationalité bien évidemment- du Service National Universel pour mieux les mettre au pas.

A la rentrée prochaine, les élèves de 6e n'auront plus le droit d'apprendre les mathématiques et le français avec leurs camarades de classe, ils auront moins de demi groupes pour pouvoir tous progresser en même temps, mais ils seront triés et assignés dans des groupes de niveau, alors qu'aucune étude scientifique n'a pu prouver l'efficacité d'un tel dispositif.

A la rentrée prochaine, les élèves de lycée professionnel perdront un nombre important d'heures d'enseignements nécessaires à la construction citoyenne, au développement et à l'acquisition de la culture commune et d'une citoyenneté émancipatrice, mais ils pourront aller d'avantage en stage pour enrichir les entreprises grâce à l'argent public.

Voilà le projet de ce gouvernement pour notre école: un projet de mise au pas de la jeunesse, car finalement peu importe les conditions dans lesquelles ils étudient, tant que cela permet aux entreprises de s'enrichir davantage grâce à la réforme de la voie professionnelle, et tant que cela permet de flatter un électorat des plus réactionnaires en vue de la prochaine campagne présidentielle.

Les personnels ont bien compris ce qui se dessine et en sont heurtés au plus profond d'eux mêmes, de leurs valeurs et de leurs convictions en l'école publique. Ces annonces, conjuguées au feuilleton que nous a fait vivre tout au long du mois de janvier notre nouvelle ministre, n'ont fait que renforcer les sentiments de colère et de mépris des personnels, sans qui pourtant l'école publique s'effondrerait.

Cette colère s'est largement exprimée ce jeudi 1er février par une grève majoritaire dans l'éducation nationale, et plus particulièrement marquée en collège où la mise en place du "choc des savoirs" cristallise toutes les colères.

A l'inverse la FSU porte un tout autre projet pour notre école: un projet émancipateur et

démocratique pour tous les personnels, un modèle avec des personnels revalorisés et respectés. Car en effet, à continuer de construire l'école contre ses personnels et à vouloir rémunérer les enseignants à coups de briques, c'est toute l'école publique qui fonce droit dans le mur. L'heure est grave, et c'est pourquoi la FSU - dans le cadre d'une intersyndicale Éducation- appelle les personnels à poursuivre la mobilisation, et ce dans la durée.

Alors, encore une fois vous me direz, Madame la Présidente, mesdames et messieurs les représentants de l'administration, que vous ne répondrez pas aux sujets relevant de la politique nationale et que cela ne relève pas de la compétence de cette instance qui nous réunit ce jour. Pour la FSU, cette instance, destinée à étudier les recours formulés par les collègues enseignants, CPE et PSYen suite à leur rendez vous carrière, porte justement sur l'un des sujets de fonds que nous venons d'énoncer: si vous n'avez pas le pouvoir aujourd'hui d'annuler les nouvelles suppressions de postes, la mise en place des réformes et autres, vous avez par contre aujourd'hui la possibilité de prendre des décisions pour les personnels, dans le respect de ces derniers, de reconnaître leur engagement et de leur donner au moins quelque chose dont ils sont privés depuis plus de 7 ans: le sentiment d'être écouté.es, respecté.es, et reconnu.es.

A défaut d'une réelle revalorisation générale sans conditions à laquelle la FSU est attachée, nos commissaires paritaires en appellent ce jour aux représentants de l'administration ici présent.es à reconsidérer les appréciations portées, parfois de manière bien incompréhensible, sur des collègues investi.es et dont les comptes-rendus d'évaluation montrent bien des qualités. Cela permettrait aussi, par ailleurs, de réduire certaines inégalités de traitement entre les différents corps, voire même entre les titulaires sur poste et les TZR.

Pour en revenir à notre ordre du jour, nous nous étonnons que cette année encore, certains dossiers d'agrégés pour lesquels la majorité des items a été évaluée à "excellent" (jusqu'à 8 ou 9 sur 11 pour certains) n'aient pas trouvé satisfaction à leur premier recours gracieux. Cette situation est d'autant plus incompréhensible qu'elle ne fait que renforcer le sentiment d'une évaluation arbitraire alors même que le dispositif des rendez-vous de carrière a été instauré afin d'obtenir une évaluation des personnels plus juste et de valoriser les parcours de carrière de chacun et de chacune.

Nous souhaitons par ailleurs attirer votre attention sur le rapport de l'IGESR de juillet 2023 sur le protocole PPCR (<https://www.education.gouv.fr/le-protocole-ppcr-pour-les-enseignants-place-et-role-des-rendez-vous-de-carriere-dans-l-evolution-et-380184>) où l'on peut lire à la page 24 que dans les recours qui ont été portés au tribunal administratif, le juge a réalisé, pour rendre sa décision, une comptabilité des items cochés. Il s'agit alors de s'assurer que l'appréciation finale soit bien celle ayant le plus de coches. Aussi, compte tenu de ces éléments, la FSU demande à ce que tous les dossiers pour lesquels un nombre d'avis majoritaire ne s'est pas traduit par l'appréciation finale afférente, soient automatiquement réévalués, afin que les décisions votées par cette instances soient enfin en cohérence avec celles du tribunal administratif.

Enfin, nous réitérons notre demande à savoir que l'examen des recours se fasse en tenant compte des éléments dont nous disposons en l'état sans qu'il y ait besoin d'interroger les évaluateurs sur leur évaluation afin qu'un argumentaire plus négatif soit rendu.

Par ailleurs, puisque la loi dite de « transformation de la fonction publique », que nous continuons de dénoncer, nous oblige maintenant à nous réunir en une seule CAPA pour tous les corps du second degré, nous demandons à ce que tous les dossiers soient traités de manière équitable, quels que soient les corps, et souhaitons pour cela que l'étude des recours ne se fasse pas par corps, mais par rendez-vous de carrière afin de garantir une équité de traitement entre toutes et tous.

Plus que jamais, cette CAPA doit apporter aux personnels qui la sollicitent la juste reconnaissance de leur engagement professionnel tout au long de leur carrière.

Pour conclure, nous tenons à remercier les services du DPE pour la communication des documents afférents à cette CAPA dans des délais qui nous ont permis de préparer cette instance dans de bonnes conditions, ainsi que pour leur disponibilité, notamment pour la consultation des dossiers des collègues.

Les commissaires paritaires de la FSU